

JOURNAL D'INFORMATIONS DU CANTON DE LOUDUN



Vos Conseillers départementaux Bruno BELIN et Marie-Jeanne BELLAMY, avec leurs remplaçants Alexandra BAULIN-LUMINEAU et Joël DAZAS

Chère Madame, Cher Monsieur,

Depuis le mois de juillet, la majorité départementale, renforcée par votre confiance, dont nous vous en remercions, est de nouveau au travail. Nous avons à cœur de poursuivre nos engagements pour la Vienne. C'est avec fierté et honneur que nous continuons à siéger au Conseil départemental de la Vienne en lien avec nos remplaçants, Alexandra BAULIN-LUMINEAU et Joël DAZAS. Nous restons engagés pour un Loudunais gagnant, attractif et dynamique.

Avec l'objectif affirmé de maintenir l'investissement à hauteur de 20% du budget, nous aurons à relever, ensemble, plusieurs défis au cours de ces prochaines années : le développement de nos entreprises, nos emplois, la qualité de vie de chaque habitant de la Vienne et du canton de Loudun en particulier.

Le premier journal de cette nouvelle mandature se veut pédagogique : vous rappeler les principales compétences départementales, regroupées en 15 priorités, au service d'une meilleure qualité de vie.

Parmi ces compétences, l'aménagement du territoire et le schéma routier continuent à faire l'objet d'une attention toute particulière pour la RD347. Il en va de même pour le soutien aux communes dans leurs investissements et l'entretien des routes départementales.

Nos missions sont multiples. Le déploiement de la fibre qui vise une couverture totale en 2025. L'ouverture du 35^e collège à Vouneuil-sous-Biard aura lieu en mai prochain. Les enjeux de climat et l'amélioration de l'offre de logements qui sont ciblés avec le Plan SEVE (Stratégies et Engagements de la Vienne pour l'Environnement) et le schéma de l'Habitat. Nous attirons également une attention particulière à la préservation des Espaces Naturels Sensibles comme celui de la forêt de Scévolles.

Les travaux se poursuivent pour les grands projets structurants. Le 26 mai 2022 le Château de Monts-sur-Guesnes ouvre au public la première page d'une aventure imaginée et écrite depuis d'août 2012. Egalement, en mai 2022, l'Arena Futuroscope devient réalité.

Deux plans de relance, nécessaires pour faire face à la crise sanitaire, permettent également de redynamiser les secteurs du tourisme et de la culture. Les engagements envers le secteur sportif et le milieu associatif sont maintenus. Un projet ambitieux est construit pour la jeunesse. Notre majorité affirme la construction de la Vienne 2025 autour de nos 15 priorités. Depuis 2015, elles sont tenues pour un Département de la Vienne qui gagne. En 2022, nous serons toujours à vos côtés avec le Loudunais à Coeur !

Bonne et heureuse année 2022, prenez soin de vous !

Marie-Jeanne Bellamy *Bruno Belin*

LE DÉPARTEMENT DE LA VIE

Le **Conseil départemental de la Vienne** est l'assemblée élective qui administre le Département. Il est constitué de **38 conseillers départementaux**, élus en binômes pour six ans, respectant la parité et répartis sur les **19 cantons** qui composent notre territoire.

Pour fonctionner, il s'organise en **Commission Permanente** qui regroupe l'ensemble des élus autour du **Président Alain PICHON** afin d'étudier les dossiers, puis de les mettre en œuvre, une fois votés.

Depuis 1982, les départements étaient des collectivités décentralisées qui bénéficiaient de la clause de compétence générale leur permettant d'intervenir dans tous les domaines. Or, la loi du 7 août 2015, portant sur la **Nouvelle Organisation Territoriale de la République** (dite « loi NOTRe »), a redéfini les compétences de l'ensemble des départements français. Ainsi, le Conseil départemental de la Vienne a vu certaines de ses missions renforcées, et d'autres transférées à la Région Nouvelle Aquitaine (comme le transport scolaire* et le développement économique).

Les départements sont les chefs de file des **solidarités humaines et territoriales** : ils sont les acteurs de l'action publique de proximité.

Dans la Vienne, l'exécutif départemental, présent dans le quotidien des habitants, intervient sur **3 axes principaux** :

1- L'aménagement du territoire et le développement durable

2- Les solidarités et les actions sociales

3- L'éducation, la jeunesse et l'épanouissement



La France



La région Nouvelle-Aquitaine



Le département de la Vienne

18 régions
101 départements

12 départements
183 Conseillers régionaux

19 cantons
38 Conseillers départementaux
7 intercommunalités
266 communes

Aménagement du territoire

Soutenir les communes de la Vienne dans (ACTIV), favoriser le développement économique ainsi que celui des services de proximité

Routes, Mobilités

- Entretien 4780 km de routes départementales, les sécuriser et facilier les déplacements
- Financer les grands projets (ex : RN 147, RD 347...)



Aménagement et Inclusion numériques

- poursuivre la mise en place du très haut débit internet pour tous les foyers et les entreprises du Département
- Résorber les zones blanches de réception de la téléphonie mobile



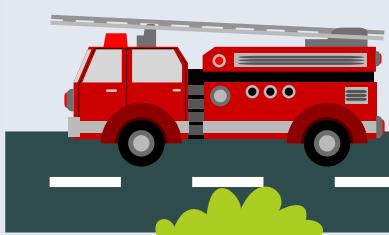
* hormis Grand Poitiers

Relations internationales

- Soutenir les actions de coopération des associations de solidarité internationale
- Favoriser la mobilité internationale des collégiens et des étudiants



SDIS : premier financeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 86), le Département contribue à la sécurité



NNE À VOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN

ns leurs investissements
conomique et touristique



climat et Développement urable

agir pour le climat, la biodiversité
la ressource en eau
: plan SEVE (Stratégies et
engagements de la Vienne
ur l'Environnement)



Insertion, Emploi Pôles économiques



- > Favoriser l'accès à l'emploi durable des bénéficiaires du RSA et lutter ainsi contre l'exclusion
- > Renforcer l'attractivité du pôle du Futuroscope et de sa technopole

Habitat, Logement

- > Réhabiliter le parc existant, proposer une offre nouvelle, redynamiser les centres bourgs
- > Aider les publics fragiles et lutter contre la précarité énergétique

Agriculture et Ruralité

- > Permettre une alimentation durable et locale
- > Soutenir et développer les structures et les filières de proximité
- > Encourager le développement d'Agrilocal pour privilégier les produits locaux
- > Accompagner les communes rurales



Education, Collèges, Université, Bâtiments

- > Construire, rénover et entretenir les collèges
- > Faire émerger un Pôle Numérique pour l'Education et la Formation
- > Maintenir en état le patrimoine bâti du Département



Jeunesse, Sport et Citoyenneté

- > Encourager la pratique sportive en soutenant les clubs et associations
- > Augmenter les actions en faveur de la jeunesse et en lien avec la citoyenneté



Culture, Evénementiel

Soutenir une programmation culturelle diversifiée et éclectique : la culture partout pour tous (Les Heures Vagabondes, Lire en Vienne...)



Tourisme, Attractivité

- > Renforcer l'attractivité touristique
- > Soutenir les acteurs du tourisme et les projets structurants



Santé

Contribuer à l'offre de soins sur tout le territoire

Action sociale, Enfance, Famille

- > Soutenir les parents et prévenir les difficultés rencontrées par les familles grâce à la Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- > Accompagner ou accueillir les enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et leurs familles
- > Accueillir et insérer les Mineurs Non Accompagnés (MNA) dans la société
- > Informer et faciliter les démarches de toute personne en demande sociale



Personnes âgées, personnes en situation de handicap

- > Développer la prévention en faveur des personnes en perte d'autonomie et de leurs aidants
- > Renforcer le maintien à domicile
- > Améliorer l'accompagnement des personnes en établissement
- > Répondre aux besoins des personnes en situation de handicap





**Remise de coupe d'athlétisme
pour les sélections européennes et
nationales au gymnase des Trois-
Moutiers (12 juin 2021)**



**Les Heures Vagabondes
à Chouppes
(24 juillet)**



**Cérémonie au mémorial du
Maquis de Scévolles
(29 août)**



**Rentrée scolaire au collège
Joachim du Bellay de Loudun
(2 septembre)**



**Inauguration de la Maison de
l'Acadie à la Chaussée
(4 septembre)**



**Octobre Rose
à Loudun
(1^{er} octobre)**



**Salon de l'Habitat à Loudun
(1^{er} octobre)**



**Inauguration des travaux de
restauration de la Tour Carrée
de Loudun (2 octobre)**



**Inauguration de l'Eglise
de Notre-Dame d'Or après
restauration (13 novembre)**